

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 63

Artikel: Souvenirs militaires de François Guélat de Porrentruy 1809-1811
Autor: C. F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communication
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Souvenirs militaires DE **François Guélat de Porrentruy** 1809-1811

AVANT PROPOS.

Les souvenirs militaires d'un enfant de Porrentruy que nous présentons au public remontent à une époque déjà lointaine, mais qui a laissé des traces dans notre pays. Quand on parle des victoires de Napoléon et des exploits de la grande armée, on est toujours sûr d'exciter l'attention. Il semble en effet que l'on est transporté comme par magie dans les temps héroïques. Et quand c'est un témoin de cette grande époque qui prend la parole, pour dire qu'il a vu l'Empereur, pour raconter simplement les hauts faits auxquels il a participé, les dangers qu'il a courus, les batailles où il a assisté, l'intérêt redouble encore, surtout si par surcroît, le narrateur est un compatriote.

François Guélat, le second fils de l'avocat Guélat le jeune, qui avait joué au début de la Révolution un certain rôle, d'abord comme membre du conseil de régence établi par le Prince évêque Joseph de Roggenbach lorsqu'il se retira à Bienne (fin avril 1792), puis comme l'un des chefs du parti de l'Ordre qui combatit la faction Rengguer, lors de la constitution de la République rauracienne, est né à Porrentruy le 12 février 1790.

Conscrit de la classe de 1810, sa classe fut appelée par anticipation au recrutement. Napoléon faisait une si grande consommation d'hommes que les ressources ordinaires de la cons-

cription annuelle ne lui suffisaien plus ; il fallait recourir à la réserve des contingents futurs pour combler les vides causés par les guerres incessantes que l'Empereur soutenait partout. Alors, c'était l'Espagne qui épaisait les ressources de l'Empire. Et ce n'était pas seulement le feu de l'ennemi qui décimait les armées. Les épidémies causées par l'épuisement et les souffrances de ces grandes aglomérations d'hommes étaient bien autrement redoutables. C'est dans les hôpitaux que les armées se fondaient plus que sur les champs de bataille.

Le jeune Guélat tira de l'urne le n° 45; en dehors du contingent d'activité. Cela dérangeait ses combinaisons. La jeunesse, dans les villes surtout, s'exaltait à la pensée de servir sous les ordres du grand capitaine que la victoire accompagnait fidèlement partout. De temps à autre on voyait, quand la mort, les épargnait, revenir au pays, couverts de décorations, avec des épaulettes, quelques fois même des titres, des hommes sortis des classes inférieures de la société. L'exemple du fils du cabaretier du Soleil, Ignace Wetter, devenu capitaine de cuirassiers en moins de dix ans, et qui venait d'épouser la fille du général Thomas, paraît avoir fasciné notre conscrit. « Celui-là est arrivé disait-il. Pourquoi, avec du zèle, de la bravoure et de la conduite, et plus d'instruction que lui n'aurais-je pas la même chance ? »

Guélat s'était promis, avec son camarade Negelein, qu'ils rejoindraient l'armée, quelque soit le résultat du tirage au sort. Le camarade ébranlé par les pleurs de sa mère, hésite à tenir sa parole. Sur ce, Guélat court à la poste pour adresser son engagement volontaire à l'autorité. Il s'était auparavant assuré de la protection du capitaine Joly, un vieux brave, trouvail fini, qui aimait à pousser les jeunes gens du pays. Le colonel du 37^e de ligne alors en garnison à

Belfort, auquel Guélat avait été recommandé, voulait d'abord le diriger sur le dépôt du régiment à Turin, mais notre héros répondit fièrement qu'il ne s'était pas engagé pour voyager en touriste et voir simplement du pays, mais pour acquérir de la gloire en servant la patrie et l'empereur ; que d'ailleurs il avait déjà tiré des coups de fusil, et que ce n'était pas si difficile. Sa cranerie enjouée plut au colonel, qui le fit incorporer. Le régiment allait justement partir pour la campagne d'Autriche, et notre conscrit entra dans le rang avec ces habits bourgeois. On n'avait pas le temps de songer de suite aux détails de l'équipement réglementaire. Cela se ferait en route. L'exercice, le maniement des armes et l'école de peloton, cela s'apprendrait à satiété pendant la marche.

Le voilà soldat. Quelques réparties décidées, l'heurent bientôt posé avantagusement, de sorte qu'à la première revue, le maréchal Masséna lui-même, le recommanda à son colonel.

Il ne faudrait pas compter trouver dans les souvenirs du jeune soldat, la narration mouvementée et savamment dramatisée du *Conscrit de 1813* d'Eckmann-Chatrian. Guélat nous apparaît comme un brave jeune homme plein d'ardeur, débrouillard, un de ces loustics de régiment que rien n'embarrasse, qui s'en tirent partout, et qui par surcroît ont toujours le petit mot pour rire. Par exemple, il a une veine particulière pour retrouver partout des compatriotes. On dirait que les gens du pays, et pas des moindres s'il vous plaît, se donnent rendez-vous pour le saluer au passage. Il en trouve dans les marches de l'armée, à Vienne, à Hambourg. C'est tantôt l'ambassadeur de Verger, le colonel Gressot, le colonel Voirol, l'aide de camp Theubet etc. etc. Tous ces personnages lui sont utiles et contribuent à lui faire franchir aisément les écueils de la vie militaire.

— A condition, Mademoiselle, reprit-il solennellement, d'épouser votre cousin, M. Jules Comandre.

— Oh ! jeta-t-elle dans un cri de révolte. Mais at s'agit, touchée jusqu'aux larmes en songeant que celle qu'on croyait une vieille fille égoïste et aigrie, avait eu son bonheur pour surprise pensée, elle apaisa sa révolte dans l'atténissement, et la voix amollie, demanda :

— Si l'un de nous refuse, qu'adviendra-t-il ?

— En ce cas, Mademoiselle, vous n'héritez plus que d'un quart, et Monsieur votre frère d'un second quart... L'autre moitié doit être employée à doter des filles pauvres.

— Mais... tout est bien mieux ainsi... En conséquence...

Elle s'arrêta... Faire toucher du doigt à Clotilde la bassesse, l'avidité de celui dont elle se croyait aimée, c'est peut-être la rendre à Emile.

— Je réfléchirai, conclut-elle.

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 7

VAINCU

— C'est vrai, approuva-t-il, ironique et sérieux. — Vous avez raison... la sagesse est de votre côté... Recevez ma promesse de faire, sans retard, tout ce qui sera humainement possible pour vous rendre libre... Adieu, car je crois que nous ne nous reverrons plus.

Eperdue, remuée jusqu'au fond de l'âme, elle lui tendit la main.

Il ne la prit pas, cette main... A ce contact il avait peur de s'amollir, peur d'attirer à lui cette femme qui était la sienne, après tout, et de l'enlacer dans une étreinte folle... S'inclinant très bas, il sortit d'un pas ferme, sans se retourner.

Clotilde crut à de l'indifférence, à un dédain soudainement l'amour... Elle aurait dû être satisfaite... Ce dédain, elle l'avait souhaité... Cette promesse de la faire libre, elle l'attendait anxieusement.

Pourquoi donc, demeurée seule, pleura-t-elle longtemps, longtemps, comme une enfant, jusqu'à épuisement ?

Quand M. Comandre et sa sœur rentrèrent chez eux, on les prévint que le vieux notaire, M. Leblanc, les attendait avec impatience.

— Mademoiselle, dit à Marthe le vieillard. J'air à la fois grave et joyeux, je viens de recevoir, d'un de mes frères parisiens, une communication vous concernant : Melle Cornélie Comandre, votre grand'tante, vous a faite en mourant sa légataire universelle, à condition...

— De partager avec mon frère ? interrompit Marthe vivement. — La condition était superflue.